

Les fictions de nulle part

par Antoine Hatzenberger

Imposante somme sur le genre utopique au XVIII^e siècle, fruit du travail d'une cinquantaine de collaborateurs, ce *Dictionnaire* restitue de manière exhaustive et détaillée la richesse des thèmes explorés par le genre utopique, et permet de faire l'archéologie d'une notion à laquelle notre siècle revient.

Recensé : Bronislaw Baczko, Michel Porret et François Rosset (dir.), *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières*, avec la collaboration de Mirjana Farkas et Robin Majeur, Chêne-Bourg, Georg Éditeur, 2016, 1408 p.

« On dirait que chaque utopiste commence à zéro »

Bronislaw Baczko, p. 755.

« Notre époque est celle des utopies », écrivait déjà l'architecte Yona Friedman en 1974, au tout début de ses *Utopies réalisables* (réédition, Paris, L'Éclat, 2000)¹. Avec le recul — 40 ans plus tard, et 5 siècles après la publication de l'œuvre éponyme de Thomas More —, il semble que l'on puisse dire que l'époque des utopies est récurrente, selon un cycle irrégulier, corrélé la plupart du temps à des accès de conscience épisodiques des crises en cours ou en préparation. Et, de fait, nous sommes depuis longtemps — toujours déjà — à l'époque des utopies, comme nous le rappelle la traduction récente des *Utopies réelles* du sociologue américain Erik Olin Wright².

Bien sûr, la première époque de l'utopie, c'est 1516. Et l'année 2016 fut discrètement — mais assez largement — marquée par les célébrations des 500 ans du célèbre traité en diptyque,

¹ Les *Utopies réalisables* de Yona Friedman sont désormais en libre accès sur le site des éditions de L'Éclat.

² Voir la recension des *Utopies réelles* d'Erik Olin Wright, traduit de l'anglais par Vincent Farnea et Joao Alexandre Peschanski, Paris, La Découverte, 2017 (*Envisioning Real Utopias*, Verso, 2010), par Julien Talpin : « La vie rêvée des sociétés », *La Vie des idées*, décembre 2017.

De Optimo rei publicae deque nova insula Utopia — L'Utopie, ou Traité de la meilleure forme de gouvernement, de Thomas More.

Lumières de l'utopie

Dans ce contexte, qu'il permet de rétro-éclairer, et également en hommage indirect au texte de More, c'est donc fort à propos qu'est paru le *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières*, sous la direction de Bronislaw Baczko, Michel Porret et François Rosset, avec la collaboration de Mirjana Farkas et Robin Majeur. Il fallait bien un ouvrage de cette ampleur (54 articles, 1400 pages) pour célébrer dignement les 500 ans de *L'Utopie*, dont la traduction par Nicolas Gueudeville en 1715 avait contribué à faire du XVIII^e siècle le grand siècle de l'utopie.

Comme l'annoncent ses maîtres d'œuvre,

ce *Dictionnaire* rend compte de [l'] idéal chimérique [d'] un monde meilleur que véhicule l'imaginaire utopique en ses diverses facettes littéraires durant le moment critique des Lumières. (p. 23)

La périodisation retenue couvre l'âge des Lumières au sens très large, remontant à l'œuvre de More comme au point de repère, et traitant des grandes utopies classiques du XVII^e siècle (*La Cité du Soleil* de Campanella, la *Nouvelle Atlantide* de Bacon, l'*Histoire des Sévarambes* de Vairasse, mais aussi celles de Foigny, Fontenelle ou Swift), avec la Révolution française comme horizon d'attente, et le début du XIX^e siècle comme *terminus ad quem*.

Avec l'héritage renouvelé de Thomas More, la fabrication, la circulation, la réception et la consommation des utopies narratives, fruit imaginatif de la fiction « philosophique », s'accroissent au temps des Lumières, qui reste la période chaude du genre littéraire avant celle des chimères industrialistes et du socialisme utopique au XIX^e siècle. (p. 19).

U comme utopie

La question de la définition est un topos des études sur l'utopie, *a fortiori* au temps des Lumières, qui vit le genre de l'utopie se diffracter en une infinité de formes. Est mentionné dans l'introduction du *Dictionnaire* le point de repère que constitue la définition de la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1762) :

UTOPIE. s. f. Titre d'un ouvrage. On le dit quelquefois figurément du plan d'un gouvernement imaginaire, à l'exemple de la République de Platon. *L'Utopie de Thomas Morus*.

La première apparition lexicographique du mot datait de 1611, soit un siècle après la création du néologisme morien, dans le dictionnaire franco-anglais de Cotgrave : « *Vtopie* : *f. An imaginaire place, or countrey* ». Au milieu du XVIII^e siècle, la cinquième édition du *Dictionnaire de Trévoux* (1752) définissait ainsi l'utopie :

Région qui n'a point de lieu, un pays imaginaire.

Sans consacrer un article spécifique au mot lui-même, le *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle faisait apparaître les deux grandes utopies classiques de Vairasse et Foigny dans son édition de 1730. Quant à l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, encore plus curieusement exempt d'un article réservé au terme d'utopie, elle en disséminait néanmoins la notion au moyen d'un réseau de références qui parcourt et relie de nombreux articles dans la plupart de ses volumes³.

L'enjeu de cette question de la définition est formel bien sûr, puisque les études littéraires se sont beaucoup intéressées au *genre* de l'utopie, lancé par More et en quelque sorte codifié dans l'usage par les auteurs des grands romans du XVII^e siècle (surtout Vairasse et Foigny, encore). Mais, à partir de là, l'enjeu porte également sur la signification profonde de tous ces textes, et leur portée pratique — voire politique. Comme le problématise bien l'introduction du *Dictionnaire*, la question centrale est de déterminer si l'utopie est « jeu littéraire ou projet réformiste pour révolutionner le monde réel » (p. 22). Certes, « avec 1789 l'utopie change de statut, de finalités et peut-être même de nature » (p. 15), mais, déjà bien avant cette date, les néologismes formés tout au long du XVIII^e siècle — les verbes « s'utopier » et « fictionner » — témoignaient bien du fait que les utopistes jouaient déjà sur plusieurs tableaux, et étaient parfois restés fidèles à la stratégie rhétorique de la *voie détournée* que More avait subtilement indiquée. Le premier néologisme (« s'utopier »), dû à Nicolas Gueudeville, auteur de la traduction française d'*Utopia* en 1715, désigne la transformation du monde. Le second (« fictionner »), forgé par Louis-Sébastien Mercier, l'auteur de l'uchronie *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais* (1770), signifie « imaginer des caractères moraux ou politiques pour faire passer des vérités essentielles à l'ordre social » (*Néologie, ou Vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*, 1801).

Utopies des Lumières

À la fois modèle discursif et mode de penser, l'utopie de ce temps est donc bien trop différenciée pour qu'on puisse la saisir dans une définition satisfaisante. (p. 15)

Face à cette difficulté inhérente de définition, c'est le dictionnaire lui-même qui devient utopie, ou du moins comme la forme qui coïncide le mieux avec la nature de l'utopie. De

³ C'est l'hypothèse que j'ai présentée dans la deuxième partie de *Rousseau et l'utopie : de l'État insulaire aux cosmotopies* (Paris, Honoré Champion, 2012) : « L'Encyclopédie : le non-lieu de l'utopie ».

manière analytique, le dictionnaire peut rendre compte de la multiplicité et de la diversité des thèmes utopiques ordonnés alphabétiquement, évitant ainsi d'avoir à hiérarchiser de manière systématique les notions et les sous-notions de l'utopie. De la sorte, point de moule normatif, mais un classement descriptif des aspects qui évite la sclérose des systèmes. Le *Dictionnaire* fait ainsi « un inventaire critique des mots et des choses de l'Utopie » (p. 23). Mais, autant il est difficile de faire une entrée « Utopie » dans un dictionnaire — comme en atteste son absence-présence dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert —, autant il semble difficile de limiter le nombre des articles d'un dictionnaire sur l'utopie, tant ce mot recouvre de choses.

Ce n'est donc pas un hasard si, comme le notent les éditeurs dans l'introduction, « la culture éditoriale de l'utopie culmine entre 1787 et 1789 avec la publication par le compilateur parisien Charles-Georges-Thomas Garnier des trente-neuf volumes *in-octavo* illustrés des *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques* », ni surprenant que cette anthologie pléthorique soit « un des filons imaginaires » — et un modèle méthodologique — de ce dictionnaire (p. 20).

Fort astucieusement, ce *Dictionnaire* comporte autant d'entrées que la carte de l'île d'Utopia comptait de villes — c'est-à-dire 54. On pourrait dire de ce *Dictionnaire* ce qu'écrivent les éditeurs des innombrables utopies du XVIII^e siècle, ou ce qu'on pourrait également appliquer à l'anthologie des *Voyages imaginaires* de Garnier :

On évolue dans leur collection comme les visiteurs au musée de l'inventivité humaine, telle qu'a pu l'inspirer cette ère de prospective. (p. 15)

En l'ouvrant par la fin, on pourra passer en revue les grands invariants du genre utopique — à partir desquels les auteurs des Lumières ont pourtant varié à l'infini —, en commençant logiquement par « Voyage » (F. Rosset) pour en arriver à « État » (G. Silvestrini). Curieusement manquant à la lettre « I » — d'une absence flagrante, tant l'insularité est consubstantielle à l'utopie —, l'article « Île » est sous-entendu dans un paragraphe de l'article « Géographie », que l'on doit au grand spécialiste français du genre, Jean-Marie Racault, qui signe également l'article « Nature ».

Ce dictionnaire étant un *Dictionnaire critique*, au meilleur sens du terme — loin de l'idéologie un temps à la mode qui confondait trop simplement utopisme et totalitarisme —, on y trouve les articles « Anti-utopie » (D. Masseur), « Esclavage » (J. et A. Ehrard) ou « Missions jésuites » (A. Paschoud), aux côtés des thèmes plus positifs comme « Amour » (C. Jaquier) ou « Paradis » (F. Rosset).

Les grandes problématiques qui avaient été les étincelles de la réflexion utopique dans l'ouvrage de More — la pauvreté, la question pénale, la manière de gouverner, les relations internationales — continuent à courir en filigranes dans ce *Dictionnaire*, dans le réseau des articles portant sur la justice (« Crimes et châtements », « Droits de l'homme ») et sur le droit (« Législation », « Loi », « Propriété »), sur l'organisation économique et sociale (« Économie », « Famille et éducation », « Mœurs », « Ville »), sur les sciences et les techniques, ou sur la

dimension historique des utopies (« Paraguay », « Pirates », « Révolution française »), même si « parler du temps des utopies, c'est affronter une tâche paradoxale », comme le note Krzysztof Pomian dans l'article « Temps », « car les utopies n'aiment pas le temps » (p. 1291).

Nouvelles lectures

À côté de ces approches thématiques devenues elles-mêmes classiques, certains articles du *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières* portent par exemple — et de façon peut-être moins attendue — sur l'utopie en biologie, avec les articles « Animaux » (F. Brandli), « Corps humain » (J.-C. Abramovici), « Santé » (R. Majeur), « Sexualité » (C. Jaquier), ou sur l'esthétique utopique, dans « Architecture » (A. Higelin-Fusté), « Arts » (C. Michel), « Homme de lettres » (A. Lilti), « Illustrations de l'utopie » (S. Lojkin), « Jardins » (P. B. Witkowski), « Livres et bibliothèque » (F. Rosset), « Paysages » (C. Reichler).

À la fois de manière diffuse et générale et de manière plus explicite, dans les articles « Amérique » (M. A. Bernier) ou « Sauvage » (N. Vuillemin), portant sur l'anthropologie de l'utopie, le *Dictionnaire critique* met en évidence l'impensé de l'utopie classique, qui revient finalement à une forme d'ethnocentrisme européen. Le siècle des Lumières coïnciderait ainsi avec « la quête de la société idéale en Occident », pour reprendre le titre et l'intention de la grande exposition sur l'utopie coordonnée par Lyman Tower Sargent, Roland Schaer et Gregory Claeys (Bibliothèque nationale de France, 2000). En effet, que ce soit dans les Terres australes ou sous la terre, à Lamékis ou à Lunol, dans les déserts de la Mezzoranie ou chez les Hottentos, à Tahiti ou en Patagonie, aux îles Mascareignes ou en Giphantie, ou encore à Normnbdsgfrutt ou chez les Houynhnms, ce sont la plupart du temps des Européens qui voyagent et qui *utopisent*. Rétrospectivement, le siècle des Lumières semble être venu célébrer le triomphe du point de vue européen sur les mondes — sur le monde réel et sur le monde idéal.

Prenant délibérément le parti méthodologique des *minores*, dans l'article « Communication », en appliquant une grille de lecture originale à « certains textes oubliés des Lumières » (p. 229), comme les *Sultanes de Guzarate* de Thomas-Simon Gueullette (1732) et le *Manuscrit trouvé à Saragosse* de Jean Potocki (1804-1810), Yves Citton exhume les régions de la Sierra Morena et du Ginnistan pour ouvrir le débat de ce qu'il appelle les « utopies médiarchiques » avec cette question : « Y a-t-il des utopies nomades ? ». Renouant avec la motivation utopique initiale, en considérant les tentatives de faire sortir l'utopie hors d'Europe, on rejoint ainsi tout un courant de nouvelles lectures décroissant de l'utopie⁴ — dont *Le Principe Espérance* (1959) d'Ernst Bloch avait été l'inspirateur principal.

⁴ Voir Jacqueline Dutton et Lyman Tower Sargent (dir.), *Utopian Studies*, vol. 24, n° 1, « Utopianism in Other Traditions », 2013.

C'est particulièrement dans ces domaines — encore à explorer — que les utopies des Lumières viennent éclairer notre époque de tous leurs feux. Si les articles sur la biologie utopiste laissent entrevoir les linéaments d'une « utopie post-humaniste », par la transformation utopique des corps (p. 246), par l'élimination des maladies, et par l'allongement de la vie (voir « Mort »), et d'une « utopie animaliste » fondée sur l'idée d'une continuité de la nature, on peut également déduire des réflexions sur les utopies nomades, et surtout de la portée méthodologique générale du voyage, les prémisses de l'« utopie cosmopolitique ».

Utopologie

Nous disposions déjà d'études majeures sur les utopies des Lumières. Outre *Lumières de l'utopie* (1978) — l'ouvrage de Bronislaw Baczkowski très souvent cité par les auteurs des articles du *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières* —, il convient de rappeler l'importance des études de Raymond Trousson (décédé en 2013), *Voyages aux pays de nulle part : histoire littéraire de la pensée utopique* (Université de Bruxelles [1975], 1999) et de Jean-Michel Racault (contributeur du *Dictionnaire critique*), *L'Utopie narrative en France et en Angleterre, 1675-1761* (Oxford, The Voltaire Foundation, 1991), complété par *Nulle part et ses environs : voyage aux confins de l'utopie littéraire classique, 1657-1802* (Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003) qui élargissait la focale — 3 études également très présentes dans les bibliographies du *Dictionnaire critique*.

Après le bicentenaire de la Révolution française, qui avait suscité de nombreuses réflexions sur l'utopie, et des parutions significatives, le nouveau millénaire avait été l'occasion notamment de la publication de deux dictionnaires : le *Dictionary of Literary Utopias*, codirigé par Vita Fortunati (qui signe ici l'article « Mort ») et Raymond Trousson (Paris, Honoré Champion, 2000), et le *Dictionnaire des utopies*, sous la direction conjointe de Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet et Antoine Picon (Paris, Larousse, 2002).

Désormais, étendant la périodisation, et faisant la synthèse entre « modèle discursif et mode de penser », entre le genre utopique et l'esprit de l'utopie, le *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières* marque un nouveau jalon très important dans l'histoire de l'utopologie. Ce trésor d'érudition permet de revenir aux sources du modèle utopique, et de mieux comprendre les usages qui en sont faits aujourd'hui dans les sciences humaines et sociales ainsi que, plus largement, dans le débat public.

Publié dans lavedesidees.fr, le 12 février 2018.